

L'action « oblique » dans le travail social : quelle éthique ?

Pierre Vidal-Naquet

Haute école de travail social et de santé
Lausanne

28 septembre 2022

I. Recomposition de l'action sociale et complexité

1.1. De nouvelles notions

- La personne concrète
 - La vulnérabilité, une notion relative
 - L'autonomie, un droit fondamental

1.2. Le double mandat du travail social

- Un mandat hérité de la construction de l'Etat social : protection, sécurité, qualité de la vie
- Un mandat de promotion de l'autonomie de la personne dans un contexte :
 - De pluralisation des normes
 - De la reconnaissance du droit aux risques :

*« L'autonomie personnelle (...) » est « la faculté pour chacun de mener sa vie comme il l'entend » ce qui « peut également inclure la possibilité de s'adonner à des activités perçues comme étant de nature **physiquement et moralement dommageables ou dangereuses pour la personne** » (Cour Européenne des droits de l'Homme, 207)*

1.3. La complexité

- Liée au double mandat
- Liée aux mutations socio-économiques depuis les années 70 : précarisation et massification des situations difficiles
- Liée au néo-libéralisme

II. Épreuves de professionnalité

1. La notion

- Ce qu'il convient de faire en situation ne va pas de soi et ne saurait être prédéfini
- Les compétences et le savoir faire sont bousculés par la complexité des situations.
- Les épreuves comme interrogation sur le sens du travail (selon Thomas Coutrot et Coralie Perez) :
 - Sentiment d'inutilité
 - Manque de cohérence éthique (travail mal fait)
 - Mise en cause des capacités personnelles

2. Déclinaison de quelques épreuves

- Les épreuves **d'authenticité**
- Les épreuves **de qualification**
- Les épreuves de **capacité**
- Les épreuves **de responsabilité**
- Les épreuves liées aux **conflits éthiques**

III. Régulations

1. La résolution consensuelle des épreuves

- La routine
- La persuasion, l'argumentation, l'explication, la discussion

2. Les pratiques contraignantes

- Les **cas extrêmes** : le danger imminent
- La **contrainte par délégation**
 - L'information préoccupante
 - Le signalement
 - L'accord préalable
 - Le mandat de protection future
 - * Le plan de crise conjoint
- Le **contrat**
 - La conditionnalité positive
 - La conditionnalité négative

3. L'action « oblique », l'influence, la ruse

- L'ambivalence et les raisons de la ruse
- Typologie
 - La tromperie par omission
 - La restriction mentale
 - La dérivation
 - L'implication
- Les usages de la ruse
 - Les ruses simples
 - Les ruses symétriques
 - Les ruses collaboratives
 - Les ruses croisées

**III. L'action « oblique » est-elle
éthiquement acceptable ?**

1. Le contexte de l'action « oblique »

- Dans le contexte paternaliste
- Dans le contexte de l'autonomie

2. Le détour par la fiction

- Fiction et réalité
 - « *Construction imaginaire, consciente ou inconsciente, se consistant en vue de masquer ou d'enjoliver le réel* » (Crisco)
 - « *Hypothèse (...) qui permet l'élaboration d'un raisonnement* » (Crisco)
 - Un « comme si » qui permet aussi l'action
- Usages :
 - Droit, mathématiques, sociologie, philosophie
 - « *La marque la plus haute de la volonté est l'adhésion à l'illusion (même percée à jour)* ».
 - « *Pour agir toutefois, tu dois croire à ce genre d'erreur, et même après les avoir percées à jour, tu continueras d'agir d'après elle* » (Nietzsche, Naissance de la tragédie)

3. Fiction dans la relation d'aide

- « *L'homme est par hypothèse autonome, donc il doit le devenir* » (Paul Ricoeur)
 - Le paradoxe
 - La fiction « **performative** »
- Porter l'autonomie d'autrui : une **éthique de situation**
 - La raison
 - La condition
 - Reconnaissance de la **fragilité de l'intervention**
 - Reconnaissance du risque de « **iatrogénie sociale** »
 - La **reprise de l'action** et la **mutualisation** du trouble

Conclusion

- Le **souci** comme **attention** portée aux **besoins d'autrui**
- Le **souci** comme « **tracas** » relatif à l'arbitraire résiduel contenu dans la relation d'aide.
- Une **pratique prudentielle**.